

Réponse à François Bourguignon et Gilles Postel-Vinay

Thomas Piketty

Parmi les nombreuses questions soulevées par François Bourguignon et Gilles Postel-Vinay dans les notes critiques qu'ils ont bien voulu consacrer à mon livre, deux points me semblent appeler quelques précisions : d'une part, le rôle du secteur agricole dans la diminution des inégalités sur la longue période ; d'autre part, l'impact de la baisse des rendements du capital sur l'accumulation et la répartition des patrimoines à long terme.

Le déclin du secteur agricole a-t-il contribué à réduire les inégalités ?

La théorie proposée en 1955 par Simon Kuznets pour rendre compte de la diminution des écarts de revenus observée aux États-Unis au cours de la première moitié du XX^e siècle reposait sur une vision optimiste de l'histoire. Selon Kuznets, ce sont les transferts de main-d'œuvre entre le secteur agricole et le secteur industriel qui conduiraient inexorablement et spontanément à une réduction des inégalités dans les phases avancées du développement capitaliste¹. Mes résultats montrent que

1 - Cf. SIMON KUZNETS, *Shares of Upper Income Groups in Income and Savings*, New York, National Bureau of Economic Research, 1950, et « Economic Growth and Economic Inequality », *The American Economic Review*, 45-1, 1955, pp. 1-28. Sur le climat idéologique, très marqué par la guerre froide, dans lequel la théorie de Kuznets fut formulée et diffusée, voir THOMAS PIKETTY, *Les hauts revenus en France au XX^e siècle. Inégalités et redistributions, 1901-1998*, Paris, Grasset, 2001, pp. 516-522 [*Hauts revenus*].

l'histoire des inégalités sur une longue période est autrement plus complexe. La compression de la hiérarchie s'explique d'abord par l'effondrement des hauts revenus du capital ; cet effondrement est intimement lié à des événements historiques bien particuliers (les deux guerres mondiales et la crise des années 1930), et le fait qu'ils ne se soient jamais totalement reconstitués depuis 1945 semble devoir s'expliquer par un facteur hautement politique (l'impôt progressif sur le revenu et les successions, inexistant au XIX^e siècle), et certainement pas par des considérations liées au développement comparé des secteurs agricoles et industriels.

Cela étant posé, F. Bourguignon et G. Postel-Vinay ont parfaitement raison de noter que les données historiques concernant le bas de la distribution (et en particulier les revenus des petits paysans indépendants) sont de bien moins bonne qualité que celles portant sur les hauts revenus (d'où le titre du livre), si bien que l'on ne peut totalement exclure que le déclin du secteur agricole ait également pu contribuer à la réduction des inégalités sur la longue période. Il faut cependant insister sur le fait que mes résultats indiquent une très grande stabilité à long terme des hiérarchies salariales en France au XX^e siècle, en dépit du fait que les salariés agricoles (ouvriers agricoles et domestiques de fermes) représentaient plus de 30 % du salariat au début du siècle et moins de 1 % à la fin du siècle. Précisons que les données issues des déclarations de salaires des employeurs que j'ai exploitées portent, pour la période antérieure à 1939, sur l'ensemble des salariés, y compris les fonctionnaires, les domestiques et les ouvriers agricoles². Depuis la Seconde Guerre mondiale, les déclarations de salaires (rebaptisées DADS et exploitées par l'INSEE) excluent certes ces trois catégories de salariés (ainsi que le note F. Bourguignon), mais le fait est que je dispose d'autres sources sur les salaires permettant de m'assurer que les conclusions obtenues ne dépendent pas de cette exclusion³.

Précisons également que la stabilité à long terme de la hiérarchie des salaires vaut non seulement pour ce qui concerne la part des hauts salaires dans la masse salariale totale, mais également pour l'inégalité entre bas salaires et salaires moyens. Si l'on mesure le niveau des fractiles de bas salaires du début du siècle à partir des salaires des ouvriers agricoles et des domestiques ruraux les moins bien rémunérés de l'époque, alors on constate que l'écart avec le salaire moyen était, au début du siècle, très proche de l'écart entre fractiles de bas salaires et salaire moyen au milieu et à la fin du siècle⁴. Autrement dit, les salariés sous-payés du secteur

2 - Nos données sont issues des dépouillements des déclarations de salaires réalisés avant-guerre par l'administration fiscale dans le cadre de l'impôt céduaire sur les salaires, impôt portant sur l'ensemble des salariés, indépendamment de leur statut (seul le niveau de salaire, et éventuellement la structure familiale, déterminaient si le salarié était ou non imposable).

3 - *Hauts revenus*, pp. 186-187.

4 - *Ibid.*, pp. 214-215. Compte tenu des paiements en nature, le salaire réel des ouvriers agricoles et des domestiques du début du siècle était probablement supérieur au salaire monétaire que nous avons retenu, ce qui ne peut que renforcer nos conclusions concernant l'absence de compression des écarts de salaires sur une longue période. Même si

rural ont disparu, mais ils ont progressivement été remplacés par d'autres salariés sous-payés relevant d'autres secteurs d'activité et zones géographiques (ouvrières du textile, puis caissières de supermarché, serveurs de restaurant, etc.), de telle sorte que la hiérarchie totale des salaires n'a guère changé, contrairement aux prédictions de la théorie de Kuznets.

Cette impressionnante stabilité à long terme de la hiérarchie des salaires est-elle pour autant surprenante ? À mon sens, elle témoigne surtout de la permanence des écarts de qualifications et de formations dans la France du XX^e siècle : le niveau moyen de formation s'est fortement élevé, mais la stratification est restée. Cette permanence doit sans doute être mise en parallèle avec le relatif consensus sur la hiérarchie des salaires : par exemple, aucun parti politique n'a véritablement cherché à la remettre en cause, comme le montre l'analyse des programmes électoraux⁵. D'une certaine façon, le XX^e siècle s'est contenté de remplir son contrat : l'inégalité la plus criante et la plus fortement contestée au début du siècle (à savoir l'existence d'un groupe social significatif vivant essentiellement de hauts revenus du capital) a largement disparu, mais les autres inégalités sont demeurées.

La baisse tendancielle du taux de profit explique-t-elle la fin des rentiers ?

L'irruption de l'impôt progressif suffit-elle à expliquer pourquoi la concentration des patrimoines, fortement ébranlée par les chocs des années 1914-1945, n'a par la suite jamais retrouvé le niveau astronomique qui était le sien à la veille du premier conflit mondial, ou bien la baisse des rendements du capital (avant impôt) a-t-elle également joué un rôle significatif ? Telle est la question très pertinente posée par F. Bourguignon dans sa note critique, et force est de reconnaître qu'il est bien difficile de trancher avec certitude tant que l'on n'aura pas rassemblé des données de qualité suffisante sur l'évolution des rendements et des stratégies d'épargne et d'accumulation au cours du siècle écoulé. On peut toutefois faire deux remarques. Tout d'abord, on constate que, pour des hypothèses raisonnables sur les comportements d'épargne, l'impact dynamique de l'impôt progressif sur l'accumulation et la reconstitution de patrimoines importants semble suffisamment massif pour expliquer l'ampleur du phénomène observé⁶.

Ensuite et surtout, il ne semble pas que l'hypothèse d'une baisse séculaire des rendements du capital soit véritablement justifiée en l'état actuel des données disponibles. Le fait essentiel est en effet que la fin des rentiers correspond non pas à un affaissement général des patrimoines, mais uniquement à un tassement de la concentration de ces derniers. À un niveau macroéconomique, on constate que les patrimoines se sont parfaitement remis des chocs du premier XX^e siècle : à la

⁵ On manque de sources sur ce point, on peut supposer qu'il existait très peu de paysans indépendants dont le revenu réel était inférieur à ces niveaux de salaires.

⁶ - *Ibid.*, pp. 373-389.

⁶ - *Ibid.*, pp. 396-401.

fin comme au début du siècle, le patrimoine global des Français représente l'équivalent d'environ cinq années de revenu national. Ces données macroéconomiques sont parfaitement cohérentes avec les résultats de mon exploitation des déclarations de successions pour la période 1902-1994 : les plus hauts patrimoines n'ont jamais retrouvé les niveaux atteints au début du siècle, mais cet effondrement a été contrebalancé par la très forte croissance des patrimoines détenus par les « classes moyennes » et autres « classes moyennes supérieures » depuis 1945⁷. Une explication fondée sur la baisse tendancielle des rendements du capital ne pourrait expliquer un tel fait : la baisse des rendements devrait concerner tous les patrimoines, et pas seulement les plus élevés⁸. De même, il faut rappeler que la part des revenus du capital dans le revenu national a été extrêmement stable au cours du siècle écoulé, ce qui implique également que le rendement moyen du capital n'a guère changé⁹. Contrairement à ce que l'on imagine parfois, les cadres n'ont pas remplacé les rentiers parce que les revenus du travail auraient évincé les revenus du capital. En fait, les revenus du capital ont conservé la même importance globale, la hiérarchie interne des revenus du travail n'a pas changé (les salariés à haut salaire existaient bien avant que l'on ne leur donne un nom, et l'invention de la catégorie des « cadres » témoigne surtout de la prise de conscience de la disparition des rentiers et de la nécessité de nommer le nouveau sommet de la hiérarchie sociale), et la véritable transformation tient au fait que les revenus du capital sont devenus de plus en plus souvent des revenus d'appoint et non plus un moyen d'existence, conséquence d'une très forte déconcentration des patrimoines, qui, de toute évidence, n'a pas entravé le développement économique.

Thomas Piketty
EHESS



7 - *Ibid.*, pp. 456-467.

8 - Sauf à supposer que seuls les rendements des actifs détenus par les ménages les plus fortunés ont baissé, alors que ceux des actifs des ménages légèrement moins fortunés ont augmenté. En l'occurrence, les données présentées par F. Bourguignon suggèrent au contraire que la rentabilité des obligations et autres placements à revenu fixe (actifs traditionnellement détenus par les « classes moyennes ») a été plus fortement et plus durablement atteinte par les chocs de 1914-1945 (et notamment par l'inflation) que celle des actions et autres placements à revenu variable (actifs traditionnellement détenus par les ménages plus fortunés).

9 - La part du capital dans la valeur ajoutée des entreprises a été d'environ 30 à 35 % tout au long du XX^e siècle (cf. *ibid.*, p. 59), ce qui, pour un ratio (stock de capital)/PIB de l'ordre de 5, correspond à un rendement (brut) moyen du capital d'environ 6 à 7 %. Ce rendement macroéconomique moyen ne peut être directement comparé aux rendements présentés par F. Bourguignon, car ces derniers (outre qu'ils sont très volatiles) ne portent pas sur l'ensemble des actifs.